# 

* Date : 14-03-2005
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2005762336
* Auteur :

Justice de paix du canton de Thuin
Par ordonnance du juge de paix du canton de Thuin en date du 23 février 2005, il a été mis fin au mandat d'administrateur provisoire de Lefevre, Xavier, avocat, domicilié à 6000 Charleroi, boulevard Audent 25, désigné en cette qualité par ordonnance de M. le juge de paix en date du 6 juillet 2004, quant aux biens de Durieux, Robert, né à Thuin le 1
er février 1922, résidant Home « Le Gai Séjour », drève des Alliés 1, à 6530 Thuin.
Un nouvel administrateur provisoire a été désigné à la dite personne protégée en remplacement de Me Xavier Lefevre, susdit, à savoir : Patris, Noël, avocat, dont le cabinet est établi à 6540 Lobbes, rue des Quatre Bras 66.
Pour extrait conforme : le greffier délégué, (signé) Bailly, Katy.